

Forêt royale de Retz et gastronomie Picarde



Technique : Terrain non montagneux

(passages hors pistes probables)

Physique : moyen+

Nombre de personnes : 8 (organisateur compris)

Ouverture des inscriptions : 19/09/2013

Transport : libre

Hébergement : gîte.

Inscription : 60€.

Lieu de rendez-vous :

gare de Villers-Cotterêts le 16/11 à 9h20.

Aller : Samedi 16 Novembre 2013 : Paris gare du Nord (TER49953) 8h13 - Villers-Cotterêts 9h16. 13,80€

Retour : Dimanche 17 Novembre 2013 : Gare de Villers-Cotterêts (TER49938) 18h25 - gare du Nord 19h12. (13,80).

Belle forêt que celle de Retz surtout en cette période d'automne qui la rend colorée et flamboyante à souhait. Au départ de Villers-Cotterêts, nous découvrirons le château François 1^{er}, où fut signée la célèbre ordonnance en 1539, son allée royale. Au fil du chemin chapelles, étangs, lavoirs, puis les vestiges de l'abbaye cistercienne de Longpont. L'hébergement aura lieu en gîte, un repas du terroir le samedi soir sera pris dans un restaurant gastronomique.

Différents menus seront possibles, pour exemple : flamiche aux poireaux ou tarte maroilles ou ficelle picarde, petit salé aux haricots de Soissons, sauté d'agneau, dessert classique. Bien d'autres possibilités selon produits du moment.

Programme

J1 et 2. Départ de Villers-Cotterêts, 45 à 50km sur les 2 jours, principalement en forêt de Retz, 6 à 7 heures de marche effective chaque jour. Prévoir 2 pique-niques et un petit déjeuner. Il est bienvenu, pour ceux qui le souhaitent, d'apporter une gourmandise à partager. Après le repas du soir, une marche digestive nocturne nous conduira vers notre gîte.

Le tarif comprend la nuitée en gîte, le repas du soir (hors boissons), une participation aux frais de l'organisateur, les frais administratifs CAF.

Équipement : Bonnes chaussures de randonnée, vêtements efficaces contre la pluie, polaire, rechanges. Nécessaire de toilette, pharmacie personnelle, drap sac (indispensable, {couverture fournies}), chaussures légères pour le soir, papiers d'identité. Capacité eau minimum 1 litre. Carte CAF obligatoire.

Attention ! Vous devez avoir renouvelé votre adhésion pour pouvoir participer à toute sortie à partir de 1^{er} octobre 2013.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions de terrain posant danger, d'obstacles imprévus, de cohésion du groupe, de météo taquine, et pour d'autres raisons de sécurité. Les participants devront avoir le niveau demandé.

Inscription : auprès du secrétariat du CAF Ile de France à partir du 19/09/2013. Date limite d'inscription le 14/11/2013.

Cartographie: carte IGN 1/25 000 n° 2512 OT.